

Corriger les moyens de paiement d'un ticket déjà validé

La fonction 156 permet de corriger la ventilation financière d'un ticket existant sans modifier ses articles, ses quantités, sa TVA ni son total TTC. Une correction rapide remplace un seul mode par un autre au même montant ; une correction avancée oblige à ressaisir l'ensemble des règlements jusqu'à égalité exacte avec le total du ticket. Les flux physiques et externes restent à rapprocher séparément.

Fiche : VD-CORR-REG-001 **Modules** : Vente directe / Tickets / Financier

Fonctions : 156, 157 et 207 **Public** : responsable de caisse, superviseur et comptabilité

Risque : critique **Catégorie** : Vente directe — Encaissement et tickets **Mise à jour** : 6 août 2026

Réponse directe

Utilisez **156 — Correction des moyens de paiements**. Sélectionnez le ticket exact, puis choisissez : **Correction rapide** pour remplacer une seule ligne par un autre mode au même montant, ou **Correction avancée** pour ressaisir toute la ventilation. En mode avancé, le total des nouvelles lignes doit être exactement égal au total TTC du ticket.

La fonction 156 ne débite ni ne rembourse un TPE, ne déplace pas les espèces, ne remplace pas un chèque et ne réactive pas automatiquement un avoir ou un bon. Elle corrige uniquement l'enregistrement dans KWISATZ.

Conseil pour les paramètres et configurations

Conseil technicien : ne modifiez pas seul la programmation de la fonction 156, les droits vendeurs, les modes de règlement, la fonction 207 ou les échanges multi-sites. Faites-vous accompagner par un technicien KWISATZ et réalisez les essais sur un dossier de test avant toute mise en production.

Sommaire

1. **Nature des fonctions KWISATZ citées**
2. **Repères de version**
3. **Licence et disponibilité**
4. **Protection des données**
5. **Ce que la fonction 156 corrige**
6. **Accéder à la correction des paiements**
7. **Sélectionner le ticket exact**
8. **Réunir les preuves avant la correction**
9. **Correction rapide : remplacer un seul mode**
10. **Correction avancée : ressaisir toute la ventilation**
11. **Traçabilité des anciennes lignes**
12. **Corriger vers ou depuis les espèces**
13. **Carte bancaire et TPE**
14. **Chèque et informations complémentaires**
15. **Avoirs, bons d'achat et chèques cadeaux**
16. **Compte client, versements et factures**
17. **Décompte, Ticket Z et clôture**
18. **Multi-sites, interfaces de communication multi-sites**
19. **Fonction 207 — Ticket global de correction**
20. **Autorisations vendeurs et superviseurs**
21. **Recette avant déploiement**
22. **Diagnostic rapide**
23. **Actions à éviter**
24. **Liste de contrôle**
25. **Évolutions KWISATZ documentées**
26. **Sources documentaires**

1. Nature des fonctions KWISATZ citées

Une fonction de consultation, de correction, financière, de périphérique ou de sélection n'a pas le même effet. Les fonctions citées ci-dessous restent limitées au comportement documenté.

Fonction	Nature	Effet documenté et limite
067	Fonction financière de rattachement	Avec le paramètre -FAV, affecte un versement à la facture sélectionnée.
079	Fonction financière	Décompte ; reste distinct du prélèvement, de la dépense diverse et de l'apport.
155	Fonction de correction administrative	Peut corriger le rattachement administratif d'un ticket selon la procédure documentée.

Conseil technicien — Relevez le modèle, le raccordement et les réglages actuels. Testez le périphérique sur une caisse de recette, un changement à la fois, puis faites valider le retour en production.

2. Repères de version

Les références de version ci-dessous sont conservées comme repères documentaires. Les menus, options et comportements doivent être contrôlés sur la version et la sérialisation réellement installées ; une évolution plus récente peut avoir modifié le fonctionnement.

3. Licence et disponibilité

La dépendance de licence mentionnée dans ce document provient des sources. Sa disponibilité peut varier selon la version, la sérialisation, le partenaire ou l'installation ; faites-la valider techniquement avant de modifier l'environnement.

Conseil technicien — Vérifiez la disponibilité selon la version, la sérialisation, le partenaire et l'installation. Relevez la licence actuelle et faites valider toute évolution avant déploiement.

4. Protection des données

Protection des données — Limitez les données exportées au strict nécessaire, protégez les fichiers et restreignez les accès. Supprimez les copies devenues inutiles, respectez les oppositions et désabonnements, et n'imprimez pas de données sensibles sans nécessité opérationnelle. Une carte, un code-barres ou un identifiant visible ne constitue pas à lui seul une preuve d'identité forte.

5. Ce que la fonction 156 corrige

Elle corrige

Le mode et la ventilation des règlements associés à un ticket déjà validé.

Elle conserve

Le total TTC, les ventes, quantités, remises, TVA, vendeur et client, sauf correction administrative séparée.

Elle ne fait pas

Un remboursement bancaire, un mouvement physique de tiroir ou une nouvelle vente.

Elle exige

Une preuve du paiement réel et une autorisation de correction.

Erreur	Fonction adaptée
Carte enregistrée au lieu d'espèces, montant identique	156 , correction rapide
Ticket payé par carte et espèces mais enregistré entièrement en carte	156 , correction avancée
Autres informations administratives du ticket	155 , selon les informations concernées et la version
Mauvais article, quantité, prix ou TVA	Contre-passation 157 puis nouvelle vente, ou procédure adaptée
Vente entièrement à annuler	157 – Contre-passation ticket
Correction globale sans référence à un ticket particulier	207 , selon version et licence

Conseil technicien — Vérifiez la disponibilité selon la version, la sérialisation, le partenaire et l'installation. Relevez la licence actuelle et faites valider toute évolution avant déploiement.

6. Accéder à la correction des paiements

Conseil technicien : toute modification d'une touche de caisse, d'une autorisation vendeur, d'un mode de règlement, d'une option de licence, d'un état ou d'une configuration multi-sites doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Relevez le paramétrage initial, effectuez une sauvegarde et testez la modification avant son utilisation en production.

Depuis le clavier de caisse

LIBELLÉ : CORRIGER RÈGLEMENT
FONCTION : 156

L'appui sur la touche affiche une liste de tickets. Après sélection, la fenêtre de correction présente les informations générales, les ventes et les règlements.

Depuis la consultation des tickets

Dans la liste de recherche des tickets, le bouton de correction des moyens de paiement appelle la même fenêtre que la fonction 156.

Critères de recherche utiles

- période ;
- numéro de centre ;
- numéro de caisse ;
- vendeur ;
- client ;
- mode de règlement ;
- numéro de ticket ;
- filtre personnalisé ;

La documentation contient ponctuellement une coquille « 1565 » dans un renvoi de menu. La fonction de caisse correcte est bien **156**.

7. Sélectionner le ticket exact

Informations générales affichées

- date ;
- heure ;
- numéro de caisse ;
- numéro de ticket ;
- vendeur ;
- client ;
- total TTC.

Volets de contrôle

- contenu du ticket : lignes de vente à titre d'information ;
- règlements du ticket : modes, montants et lignes annulées selon l'affichage.

Procédure de vérification

1. Comparez le numéro du ticket au justificatif.

2. Comparez la date et l'heure.
3. Vérifiez la caisse et le magasin.
4. Vérifiez le total TTC.
5. Contrôlez au moins deux articles significatifs.
6. Contrôlez le vendeur et le client.
7. Comparez les règlements existants aux preuves réelles.

Ne sélectionnez jamais un ticket uniquement sur son montant. Plusieurs ventes peuvent avoir le même total.

Conseil technicien — Sauvegardez, relevez les réglages existants et testez cette modification sur un dossier ou une caisse de recette. Ne changez qu'un paramètre à la fois et faites valider les réglages sensibles par un technicien KWISATZ.

8. Réunir les preuves avant la correction

Moyen	Preuve à contrôler
Espèces	Comptage du tiroir, rendu, apport, prélèvement et témoignage opérationnel.
Carte	Ticket commerçant, journal TPE, télécollecte, heure, montant et statut.
Chèque	Chèque physique, montant, numéro, banque et remise.
Avoir	Ticket d'émission, code-barres, statut utilisé, date de validité et reliquat.
Bon d'achat ou chèque cadeau	Code du titre, valeur, émetteur, utilisation et éventuel solde.
Compte client	Fiche client, solde avant/après, historique financier et facture associée.
Devise	Montant physique reçu, code devise, parité et contre-valeur locale.

Sans preuve suffisante, ne corrigez pas immédiatement. Documentez l'anomalie et faites valider le rapprochement par un responsable.

Conseil technicien — Relevez le modèle, le raccordement et les réglages actuels. Testez le périphérique sur une caisse de recette, un changement à la fois, puis faites valider le retour en production.

9. Correction rapide : remplacer un seul mode

Cette méthode convient lorsqu'une seule ligne a été enregistrée sous le mauvais mode et que le montant reste identique.

Procédure

1. Sélectionnez la ligne de règlement concernée.
2. Choisissez **Correction rapide**.
3. Sélectionnez le mode utilisé en substitution.
4. Vérifiez le libellé et la catégorie.
5. Validez.
6. Contrôlez le nouveau journal des règlements.

Exemple documenté

```
Avant :  
Carte bancaire ..... 69,45 €  
  
Paiement réellement reçu :  
Espèces ..... 69,45 €  
  
Après correction rapide :  
Ancienne ligne Carte ... annulée / tracée  
Nouvelle ligne Espèces . 69,45 €
```

Cas adaptés

- carte enregistrée au lieu d'espèces ;
- chèque enregistré sous un autre chèque ;
- règlement personnalisé sélectionné par erreur ;

- compte client utilisé au lieu d'une carte, après contrôle financier ;
- mauvais code de carte ou de titre pour un montant inchangé.

La correction rapide ne répartit pas une ligne entre plusieurs moyens et ne modifie pas son montant.

Conseil technicien — Sauvegardez, relevez les réglages existants et testez cette modification sur un dossier ou une caisse de recette. Ne changez qu'un paramètre à la fois et faites valider les réglages sensibles par un technicien KWISATZ.

10. Correction avancée : ressaisir toute la ventilation

Cette méthode convient lorsque le ticket comporte plusieurs règlements ou lorsque les montants doivent être redistribués.

Comportement

Une fenêtre vierge est affichée. L'utilisateur doit ajouter les règlements jusqu'à ce que leur total soit précisément égal au total TTC du ticket.

Procédure

1. Choisissez **Correction avancée**.
2. Notez le total TTC de référence.
3. Saisissez la première ligne réelle.
4. Ajoutez les autres moyens.
5. Contrôlez le cumul après chaque ligne.
6. Atteignez exactement le total TTC.
7. La fenêtre se ferme automatiquement lorsque l'égalité est atteinte selon le fonctionnement documenté.
8. Contrôlez immédiatement le ticket et les journaux.

Exemple

Total TTC : 120,00 €

Ventilation erronée :

Carte 120,00 €

Ventilation réelle :

Carte 70,00 €

Espèces	30,00 €
Bon d'achat	20,00 €

Total corrigé	120,00 €

Blocage utile

Tant que la somme n'est pas égale au total TTC, la correction ne doit pas être considérée comme terminée.

Ne reconstituez pas la ventilation de mémoire. Utilisez les justificatifs réels, notamment pour les cartes, titres et comptes clients.

Conseil technicien — Sauvegardez, relevez les réglages existants et testez cette modification sur un dossier ou une caisse de recette. Ne changez qu'un paramètre à la fois et faites valider les réglages sensibles par un technicien KWISATZ.

11. Traçabilité des anciennes lignes

Conseil technicien : toute modification d'une touche de caisse, d'une autorisation vendeur, d'un mode de règlement, d'une option de licence, d'un état ou d'une configuration multi-sites doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Relevez le paramétrage initial, effectuez une sauvegarde et testez la modification avant son utilisation en production.

Depuis les évolutions de certification documentées en 2016, la correction ne doit plus supprimer silencieusement les anciennes lignes de règlement.

Valeur interne retirée. La correction doit être réalisée avec la fonction KWISATZ documentée ; aucune table ou ligne interne ne doit être modifiée directement.

Selon les documents ou versions, le champ peut être cité sous la forme `LIGNE_EFFACE`. Le principe reste le même : conserver la ligne historique en la marquant comme inactive.

Conséquences pour les états

- exclure les lignes effacées des totaux actifs ;
- les conserver dans les audits ;
- afficher le statut lors des diagnostics ;
- ne pas les confondre avec un second paiement ;

- contrôler les exports et interfaces personnalisées.

Audit

La correction laisse une chronologie permettant de comprendre l'ancien mode et le nouveau mode, sans modifier le total commercial de la vente.

12. Corriger vers ou depuis les espèces

Carte enregistrée, espèces réellement reçues

1. Confirmez l'absence de débit carte.
2. Recomptez le tiroir.
3. Corrigez la ligne vers Espèces.
4. Contrôlez le rendu monnaie.
5. Rapprochez le décompte.

Espèces enregistrées, carte réellement débitée

1. Confirmez le débit dans le journal TPE.
2. Corrigez la ligne vers Carte.
3. Le théorique espèces diminue.
4. Le théorique carte augmente.
5. Contrôlez la télécollecte.

Effet physique

La correction ne modifie pas le contenu du tiroir. Si une différence physique existe, elle doit être expliquée par le paiement réel, le rendu ou un mouvement financier autorisé.

Ne créez pas un apport ou un prélèvement fictif pour masquer une mauvaise ventilation.

Conseil technicien — Relevez le modèle, le raccordement et les réglages actuels. Testez le périphérique sur une caisse de recette, un changement à la fois, puis faites valider le retour en production.

13. Carte bancaire et TPE

Principe

Le TPE et KWISATZ sont deux systèmes distincts. Une correction applicative n'annule pas une transaction acquéreur.

Situation	Action KWISATZ	Action TPE
Carte acceptée, ticket enregistré en espèces	Corriger vers Carte.	Aucune nouvelle transaction ; conserver la preuve.
Carte refusée, ticket enregistré en carte	Corriger vers le moyen réellement reçu.	Vérifier le refus ; aucune annulation si aucun débit.
Carte débitée deux fois	Ne pas doubler les lignes ; conserver la vente correcte.	Annuler ou rembourser une transaction.
Ticket en carte mais client a payé deux cartes	Correction avancée avec deux lignes Carte si le suivi les distingue.	Contrôler les deux justificatifs.
Montant TPE différent du ticket	Corriger la ventilation uniquement après analyse.	Traiter l'écart bancaire séparément.

Montant affiché au TPE

Les versions documentées récentes affichent le montant transmis dans la fenêtre de connexion au TPE, afin de permettre un contrôle opérateur.

Ne relancez jamais une carte dont le statut est inconnu pour « faire correspondre » KWISATZ.

Conseil technicien — Relevez le modèle, le raccordement et les réglages actuels. Testez le périphérique sur une caisse de recette, un changement à la fois, puis faites valider le retour en production.

14. Chèque et informations complémentaires

Contrôles

- montant du chèque physique ;
- numéro ;
- banque ;
- date ;
- client ;
- remise en banque ;
- éventuelles informations complémentaires du règlement.

Correction typique

Si un chèque de 80 € a été enregistré en carte, utilisez la correction rapide vers Chèque uniquement après avoir retrouvé le chèque physique.

Chèque plus espèces

Si le ticket entier a été enregistré en chèque alors qu'une partie a été payée en espèces, utilisez la correction avancée.

La fonction 156 ne recrée pas nécessairement les informations complémentaires d'un chèque. Vérifiez la fenêtre et conservez la référence physique.

Conseil technicien — Sauvegardez, relevez les réglages existants et testez cette modification sur un dossier ou une caisse de recette. Ne changez qu'un paramètre à la fois et faites valider les réglages sensibles par un technicien KWISATZ.

15. Avoirs, bons d'achat et chèques cadeaux

Conseil technicien : toute modification d'une touche de caisse, d'une autorisation vendeur, d'un mode de règlement, d'une option de licence, d'un état ou d'une configuration multi-sites doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Relevez le paramétrage initial, effectuez une sauvegarde et testez la modification avant son utilisation en production.

Risque particulier

Les titres sécurisés possèdent un état externe ou interne : disponible, utilisé, expiré, annulé ou contre-passé. Corriger uniquement la ligne de règlement peut laisser cet état incohérent.

Avant correction

1. Recherchez le ticket ou le code du titre.
2. Vérifiez sa valeur.
3. Vérifiez sa date de validité.
4. Vérifiez le ticket qui l'a consommé.
5. Vérifiez que son ticket d'émission n'a pas été contre-passé.

Compte client et avoir

Les avoirs repris avec le circuit sécurisé peuvent alimenter le règlement Compte client. Ne transformez pas arbitrairement une ligne Carte en Compte client sans contrôler le titre.

La correction 156 ne doit pas être utilisée pour réactiver manuellement un titre déjà consommé.

16. Compte client, versements et factures

Conseil technicien : toute modification d'une touche de caisse, d'une autorisation vendeur, d'un mode de règlement, d'une option de licence, d'un état ou d'une configuration multi-sites doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Relevez le paramétrage initial, effectuez une sauvegarde et testez la modification avant son utilisation en production.

Vers Compte client

Une correction vers le règlement 14 transforme une recette supposée en dette client. Vérifiez obligatoirement :

- le client du ticket ;
- le solde du compte ;
- le découvert maximum ;
- le compte bloqué ;
- l'historique financier ;
- le justificatif remis au client.

Depuis Compte client

Si le client a réellement payé par carte, chèque ou espèces, corriger le règlement doit être rapproché avec le mouvement financier client et le moyen reçu.

Versement de facture

Un paiement reçu ultérieurement pour une facture doit généralement être enregistré avec **067 -FAV** ou le financier client, pas en modifiant arbitrairement le ticket d'origine.

Ne corrigez pas vers Compte client si le ticket ne contient pas le véritable client débiteur.

17. Décompte, Ticket Z et clôture

Avant la clôture

Corriger avant le décompte simplifie le rapprochement :

- espèces théoriques ;
- cartes selon le TPE ;
- chèques détenus ;
- titres consommés ;
- comptes clients ;
- devises physiques.

Après la clôture

Une correction peut affecter les analyses de la journée et les exports comptables. Vérifiez la politique du dossier, la période fiscale et les journaux déjà transmis.

Fonctions de contrôle

- Journal des règlements et états de caisse disponibles dans l'installation ;
- **079 – Décompte caisse** ;
- statistiques générales et Ticket Z ;
- journal TPE et télécollecte.

Une correction effectuée après export comptable doit être signalée et rapprochée avec le nouvel export ou l'écriture de régularisation prévue.

Conseil technicien — Sauvegardez avant le traitement, conservez les paramètres et le fichier source, puis testez un échantillon sur un dossier de recette. Contrôlez les résultats avant de traiter l'ensemble.

18. Multi-sites, interfaces de communication multi-sites

Conseil technicien : toute modification d'une touche de caisse, d'une autorisation vendeur, d'un mode de règlement, d'une option de licence, d'un état ou d'une configuration multi-sites doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Relevez le paramétrage initial, effectuez une sauvegarde et testez la modification avant son utilisation en production.

Les corrections de règlement modifient la date de mise à jour du ticket afin que les modules de communication puissent propager la modification.

Contrôles

- ticket présent sur le site source ;
- date de mise à jour actualisée ;
- interfaces de communication multi-sites en fonctionnement ;
- correction reçue au concentrateur ;
- réexport vers les niveaux inférieurs ;
- absence de double ligne active ;
- statistiques recalculées après synchronisation.

Historique

Un correctif de novembre 2012 a traité un problème de propagation des tickets modifiés dans les architectures multi-sites à trois niveaux.

Ne corrigez pas le même ticket simultanément sur deux bases autonomes. Appliquez la correction sur le site de référence puis laissez les communications la diffuser.

19. Fonction 207 — Ticket global de correction

Conseil technicien : toute modification d'une touche de caisse, d'une autorisation vendeur, d'un mode de règlement, d'une option de licence, d'un état ou d'une configuration multi-sites doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Relevez le paramétrage initial, effectuez une sauvegarde et testez la modification avant son utilisation en production.

Depuis la version documentée 3.51r3, une fonction complémentaire permet de créer un ticket de correction de mode de règlement.

Différence avec 156

Fonction 156	Fonction 207
Sélectionne un ticket précis.	Crée un nouveau ticket de correction.
Modifie sa ventilation.	Effectue une réaffectation globale.
Conserve la référence au ticket corrigé.	N'a pas de référence directe à un ticket particulier.
Adaptée aux erreurs unitaires.	Réservée à une correction globale maîtrisée et justifiée.

Licence

La fonction 207 nécessite le **Pack caisse (fonctions avancées)**. Son activation et son usage doivent être vérifiés sur la version installée avec un technicien KWISATZ.

Choix

Pour une erreur identifiée sur un ticket client, utilisez 156. Réservez 207 aux réaffectations globales maîtrisées et justifiées.

20. Autorisations vendeurs et superviseurs

Conseil technicien : toute modification d'une touche de caisse, d'une autorisation vendeur, d'un mode de règlement, d'une option de licence, d'un état ou d'une configuration multi-sites doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Relevez le paramétrage initial, effectuez une sauvegarde et testez la modification avant son utilisation en production.

La séparation historique des fonctions 155 et 156 a ajouté des autorisations distinctes dans la fiche vendeur, notamment un champ technique documenté `AUTORISE_CORRECTION2` pour les règlements.

Politique recommandée

Profil	Accès à 156
Vendeur standard	Interdit ou très limité.
Responsable de caisse	Autorisé avec justificatif et contrôle du décompte.
Superviseur	Autorisé avec audit périodique.
Comptabilité / Back-office	Autorisé selon licence, dossier et procédure centralisée.

Journal de contrôle

- utilisateur ;
- date et heure ;
- ticket ;
- ancienne ventilation ;
- nouvelle ventilation ;
- motif ;
- preuves contrôlées ;
- validation du responsable.

21. Recette avant déploiement

Conseil technicien : toute modification d'une touche de caisse, d'une autorisation vendeur, d'un mode de règlement, d'une option de licence, d'un état ou d'une configuration multi-sites doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Relevez le paramétrage initial, effectuez une sauvegarde et testez la modification avant son utilisation en production.

1. Programmer la fonction 156.
2. Tester un vendeur autorisé.
3. Rechercher un ticket par date.
4. Rechercher par caisse et numéro.
5. Contrôler ventes et règlements affichés.

6. Corriger Carte vers Espèces en mode rapide.
7. Corriger Espèces vers Carte.
8. Vérifier les anciennes lignes effacées.
9. Tester la correction avancée sur deux moyens.
10. Tester trois moyens mixtes.
11. Vérifier l'égalité exacte au total TTC.
12. Tester un ticket avec rendu monnaie.
13. Tester un chèque.
14. Tester un compte client.
15. Tester un avoir sécurisé sur dossier de recette.
16. Tester un bon d'achat.
17. Tester un ticket après clôture sur environnement dédié.
18. Comparer au décompte 079.
19. Comparer au journal TPE.
20. Contrôler l'export comptable.
21. Tester la propagation interfaces de communication multi-sites.
22. Tester la fonction 207 si licenciée.
23. Vérifier le Pack caisse (fonctions avancées).
24. Contrôler les journaux et statistiques.

Le dispositif est validé lorsque le ticket conserve exactement son total commercial, que seule la ventilation active change, que les anciennes lignes restent traçables et que tous les moyens physiques ou externes concordent avec les nouveaux règlements.

22. Diagnostic rapide

Conseil technicien : toute modification d'une touche de caisse, d'une autorisation vendeur, d'un mode de règlement, d'une option de licence, d'un état ou d'une configuration multi-sites doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Relevez le paramétrage initial, effectuez une sauvegarde et testez la modification avant son utilisation en production.

La fonction 156 n'est pas disponible

Vérifiez la programmation de la touche, l'autorisation vendeur, le type de licence et l'accès à la correction depuis la liste des tickets.

Le ticket recherché n'apparaît pas

Élargissez la période, retirez les filtres de caisse, centre, vendeur, client et règlement, puis vérifiez le dossier et le magasin.

Le mauvais ticket a été corrigé

Stoppez les autres corrections, retrouvez les deux tickets et reconstituez leurs ventilations réelles avec les justificatifs.

La correction rapide ne permet pas de changer le montant

C'est normal. Utilisez la correction avancée pour redistribuer les montants.

La correction avancée ne se ferme pas

La somme des nouvelles lignes n'est pas exactement égale au total TTC. Contrôlez les centimes, devises et lignes effacées.

Les anciennes lignes apparaissent encore

C'est attendu avec la traçabilité : elles sont conservées avec LIGNE_EFFACEE. Vérifiez que les états les excluent des montants actifs.

Le journal compte deux fois le règlement

L'état personnalisé n'exclut probablement pas les lignes effacées. Corrigez le filtre de l'état.

Le TPE a été débité mais la correction ne change rien sur la banque

C'est normal. Réalisez l'annulation ou le remboursement sur le système monétique, puis rapprochez les journaux.

Le ticket était en espèces mais le TPE montre un débit

Corrigez vers Carte après validation du débit, puis contrôlez le manque théorique d'espèces et le justificatif TPE.

Le ticket était en carte mais aucun débit n'existe

Corrigez vers le moyen réellement reçu. Ne créez pas une nouvelle carte uniquement pour reproduire l'ancien ticket.

Le chèque physique est introuvable

Ne corrigez pas vers Chèque sans preuve. Recherchez la remise, le numéro et le responsable ayant encaissé la vente.

Un avoir est visible mais reste disponible

La correction de ligne n'a pas consommé le titre. Utilisez le circuit sécurisé de reprise ou régularisez son état avec le support.

Un avoir a été consommé mais retiré de la ventilation

Vérifiez le ticket qui porte l'utilisation. Ne réactivez pas manuellement le titre sans corriger son état de manière traçable.

Le solde client ne correspond plus au ticket

Contrôlez le client, la ligne Compte client, l'historique financier et les versements. Une correction de règlement peut exiger une régularisation financière complémentaire.

La correction vers Compte client est refusée

Vérifiez le client, le compte bloqué, le découvert maximum et les droits.

La devise souhaitée n'est pas proposée

Vérifiez le règlement 21 à 30, son libellé, sa devise et la version. Pour la fonction 207, un correctif de février 2024 a élargi les modes proposés.

Le Ticket Z historique ne correspond plus au journal actuel

Une correction a été faite après clôture. Documentez-la et rapprochez les éditions, exports ou écritures de régularisation.

La correction n'est pas reçue sur le site central

Contrôlez les communications interfaces de communication multi-sites, les journaux d'échange et la version installée sur chaque niveau de l'architecture. Faites vérifier la synchronisation par un technicien KWISATZ.

La fonction 207 affiche une option de licence absente

Vérifiez le Pack caisse (fonctions avancées). Le suivi de juin 2025 indique que cette fonction est rattachée à ce pack.

La fonction 207 est proposée avec le mauvais pack

Mettez à jour vers une version intégrant le correctif 3.56r4 et faites contrôler la licence avec un technicien KWISATZ.

La correction a modifié le total TTC

Ce comportement n'est pas attendu pour 156. Vérifiez que vous n'avez pas utilisé une autre fonction, puis contrôlez le ticket et contactez le support.

Les articles ou la TVA sont erronés

La fonction 156 ne convient pas. Utilisez la contre-passation 157 et recréez la vente correctement.

Le ticket a été contre-passé

Vérifiez le ticket négatif et le nouveau ticket éventuel. Ne corrigez pas isolément un règlement si l'ensemble de la vente a déjà été annulé.

La fenêtre ne tient pas sur l'écran

Les fenêtres de la fonction 156 sont redimensionnables et mémorisent leur taille dans les versions documentées depuis juillet 2017.

23. Actions à éviter

- corriger sans justificatif ;
- sélectionner le ticket seulement par son montant ;
- utiliser 156 pour modifier les articles ;
- relancer une carte au statut inconnu ;
- corriger vers espèces sans argent réellement reçu ;
- corriger vers chèque sans chèque physique ;
- corriger vers compte client sans client réel ;
- réactiver un avoir directement en base ;
- supprimer les anciennes lignes effacées ;
- corriger après export comptable sans rapprochement ;
- corriger simultanément le même ticket sur plusieurs sites ;
- utiliser 207 pour masquer une erreur unitaire identifiable.

24. Liste de contrôle

- Le ticket exact est identifié.
- Le total TTC a été contrôlé.
- Les preuves de paiement sont réunies.
- Le vendeur est autorisé à utiliser 156.
- La méthode rapide ou avancée est justifiée.
- Les nouvelles lignes totalisent exactement le ticket.
- Les anciennes lignes restent tracées.
- Les états excluent LIGNE_EFFACEE.
- Le journal TPE est rapproché.
- Les espèces et chèques sont contrôlés.
- Les titres sécurisés ont un état cohérent.
- Le compte client est cohérent.
- Les devises et parités sont contrôlées.
- Le décompte 079 est rapproché.
- Les listes 099 et 102 sont contrôlées.
- La clôture et l'export comptable sont pris en compte.
- La propagation multi-sites est vérifiée.
- La fonction 207 n'est utilisée que pour une correction globale.

25. Évolutions KWISATZ documentées

Période	Évolution
Septembre 2009	Création des fonctions séparées 155 et 156 et des autorisations vendeur correspondantes.
Novembre 2012	Correction de la propagation des tickets modifiés par correction de règlement dans certaines architectures multi-sites.
Décembre 2016	Les anciennes lignes ne sont plus supprimées ; elles sont conservées avec l'indicateur de ligne effacée.
Juillet 2017	Les fenêtres de la fonction 156 deviennent redimensionnables et mémorisent leurs dimensions.
Octobre 2023	Création de la fonction globale 207, sans référence à un ticket particulier.
Février 2024	Ajout des règlements 21 à 30 dans la création du ticket global de correction, sous conditions de libellé en devise pivot.
Juin 2025	Correction du rattachement de la fonction 207 au Pack caisse (fonctions avancées) dans la version 3.56r4 documentée.

Conseil technicien — Vérifiez la disponibilité selon la version, la sérialisation, le partenaire et l'installation. Relevez la licence actuelle et faites valider toute évolution avant déploiement.

26. Sources documentaires

- MENUS_KWISATZ — fonction 156, correction rapide et correction avancée.
- LesFonctionsDeCaisses — procédure complète de sélection du ticket et ressaisie des règlements.
- MENUS_KWISATZ — consultation des tickets, ventes et règlements.
- WKW_Suivi_Développement — séparation des fonctions 155 et 156 et autorisation AUTORISE_CORRECTION2.
- WKW_Suivi_Développement — traçabilité des anciennes lignes avec LIGNE_EFFACEE.
- WKW_Suivi_Développement — propagation interfaces de communication multi-sites des corrections.
- WKW_Suivi_Développement — création et évolution de la fonction 207.

- ReponseTelephone2 — diagnostic des licences et du Pack caisse (fonctions avancées) pour la correction globale.
 - Base de support — rapprochement des règlements, TPE, comptes clients, titres et décomptes.
-

Documentation KWISATZ. Cette fiche décrit les fonctions documentées de correction des moyens de paiement. Toute modification d'une touche, d'une autorisation, d'un mode de règlement, d'une licence ou d'une configuration multi-sites doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ.

Catégorie : Vente directe — Encaissement et tickets · Mise à jour : 6 août 2026.